



**FEDERATION
FGAAC**
LE SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES AGENTS DE CONDUITE

Le 31 octobre 2008

Ni politique, ni religion, pour le droit et la justice
Syndicat des agents de conduite faisant fonctions et assimilés des chemins de fer



Contrat social des Agents de Conduite : préservons notre équilibre !

Le contrat social des Agents de Conduite comporte des contraintes et des compensations. Comme tout contrat social, pour qu'il vive et soit accepté par les 2 parties, salariés et employeur, il doit reposer sur un équilibre.

**Cet équilibre risque d'être mis à mal
par une modification de la réglementation du travail
imposée par la Direction.**

Cette modification devrait avoir lieu le 12 novembre, lors de la tenue d'une Commission Nationale Mixte qui rassemble les représentants de la Direction de l'entreprise, les représentants du personnel et les représentants du ministère de tutelle.

Le gouvernement **prendrait par décret** la décision de modifier notre réglementation du travail.

Aujourd'hui, le texte de la modification envisagée ne nous est pas parvenu ! C'est pourquoi, la **F.G.A.A.C.** et la majorité des organisations syndicales (6 sur 8), à l'exception des plus extrémistes, **n'ont pas voulu s'engager dans une « grève préventive »** qui, à part mettre une fois de plus la population en colère contre les cheminots, ne peut avoir aucune efficacité pour les Agents de Conduite, **d'ailleurs seuls appelés à défendre l'ensemble des personnels du FRET.**

Comme la F.G.A.A.C. l'a indiqué dans son courrier adressé à Luc NADAL, Directeur du Fret, des solutions pour améliorer le service de Fret SNCF et diminuer les coûts d'exploitation existent, sans que l'on s'en prenne à la qualité de vie des Agents de Conduite.

Ce sont ces solutions que la F.G.A.A.C. veut mettre en avant dans la négociation.

Dès la prise de connaissance du texte qui sera proposé à la Commission Nationale Mixte, **la F.G.A.A.C. informera les Agents de Conduite et prendra toutes les mesures utiles pour préserver leur équilibre social.**

Dès à présent, la **F.G.A.A.C.** veut clairement indiquer à la Direction et aux pouvoirs publics que si la concertation échouait, **elle déboucherait sur un conflit** que personne ne pourrait apparenter à **une grévette de 24 heures.**

Rappelons que la CFDT, l'UNSA et la **F.G.A.A.C.** ont déjà obtenu **10 engagements** de l'entreprise afin de limiter l'impact de cette évolution.

L'un de ces engagements stipule que les nouvelles dispositions ne concerneraient que les volontaires du fret.

La F.G.A.A.C. exige que cet engagement figure dans le décret.

Un autre engagement prend en considération la situation des non-volontaires qui, pour la F.G.A.A.C., ne doivent pas subir sur leur rémunération, ou leur parcours professionnel, une quelconque dégradation du fait de leur choix.

Il n'est pas question, ni par la grève, ni par une autre méthode, de dresser les conducteurs, volontaires ou non-volontaires, les uns contre les autres.

La F.G.A.A.C. exige que chaque ADC soit respecté.

Un autre engagement formalise l'obligation par l'entreprise de respecter les prérogatives des CHSCT et des commissions roulements, y compris pour les roulements de volontaires.

Les représentants F.G.A.A.C. agiront dans chacune de ces instances pour rétablir l'équilibre entre contraintes et compensations .

Tous les conducteurs seront informés !

D'autres engagements concernent la santé au travail et le respect des limites physiologiques des Agents de Conduite.

C'est un premier pas réussi par la concertation. Il est insuffisant, nous devons poursuivre ce processus.

Nous devons imposer des critères de préservation de la sécurité des circulations. La sécurité des circulations est anormalement absente dans la bouche de la Direction qui ne parle que « *de budgets qui sont en faillite, de coûts d'exploitation qu'il faut baisser, de productivité qu'il faut réaliser face à la concurrence* ».

La concertation la plus ferme a permis d'obtenir plus aujourd'hui que le refus brutal ou le moratoire interdisant toute négociation.

Il est quand même hallucinant d'entendre aujourd'hui, après avoir imposé un moratoire de la concertation durant près de 2 ans, qu'on réclame par la grève l'ouverture de négociations !

La CFDT, la CFTC et la F.G.A.A.C. ont adressé un courrier commun au Secrétaire d'Etat aux Transports, Dominique BUSSEREAU (voir affichage) pour continuer à peser, au plus haut niveau, par la concertation.

La méthode et les solutions préconisées par la F.G.A.A.C. sont différentes du refus brutal et de l'extrémisme. Elles ont montré leur efficacité !

**Ensemble, nous pouvons poursuivre
en renforçant la F.G.A.A.C.
pour la défense des intérêts des conducteurs.**

Nous ne prétendons pas que le monde est figé et qu'il n'évoluera pas. Nous affirmons notre volonté de recréer, dans le nouveau contexte, un équilibre entre contraintes et compensations qui offre aux cheminots, et aux Agents de Conduite en particulier, un contrat social d'un niveau au moins équivalent.

**Ni extrémisme, ni accompagnement !
Que du professionnalisme !!**